

Informations importantes :

Le parc national du Mont-Orford vous remercie de votre réservation et vous souhaite un agréable séjour !

LOCALISATION

IMPORTANT : portez une attention particulière à cet itinéraire car **en HIVER**, l'entrée pour les chalets Nature et EXP. n'est pas la même que l'entrée principale du parc.

Voici l'itinéraire à partir de l'autoroute 10 vers les Cantons-de-L'Est :

1. Prendre la sortie # 106, direction Eastman/Mansonville;
2. Tourner à droite, rue Lapointe/QC-245 N et continuer sur 650 mètres;
3. Tourner à droite sur rue Principale/QC-112 E et continuer sur 850 mètres;
4. Tourner à gauche sur le Chemin George-Bonnallie et continuer sur 7,3 km;
5. Tourner à droite sur le Chemin des Normand et continuer sur 800 mètres;
6. Tourner à droite sur le Chemin du Cèdre et continuer sur 1,2 km;
7. Avancer jusqu'au bout du chemin et la barrière d'accès au parc sera en face de vous;
8. Vous devez faire le code d'accès que vous avez reçu lors de votre réservation.

Dès que vous entrez dans le parc, continuez tout droit et suivez les indications pour les chalets Nature (à gauche à l'intersection) ou EXP. (tout droit à l'intersection). Les chalets sont identifiés par leur nom.